ANESF c/o FAGE 79 rue Périer 92120 MONTROUGE



Mail: bureau@anesf.com Tel: 01.40.33.70.73 www.anesf.com

L'ANESF est adhérente à la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Montrouge, le 7 octobre 2021

## La formation des sages-femmes doit évoluer!

Ce jeudi 7 octobre, les étudiant·e·s sages-femmes sont dans la rue afin de faire **entendre leur voix**. Depuis trop longtemps le Gouvernement ignore nos revendications. L'ANESF demande **une évolution majeure de la formation**. En solidarité avec l'ANESF, les étudiant·e·s en médecine, en pharmacie et en odontologie soutiennent cette démarche.

Les étudiant·e·s sages-femmes vont mal, **7 étudiant·e·s sur 10 présentent des symptômes** dépressifs, **8 étudiant·e·s sur 10 souffrent d'un stress accru depuis leur entrée dans la formation** et **27% des étudiants et étudiantes sages-femmes ont déjà pensé à arrêter leurs études ou à se réorienter**.

Depuis des années, **le champ de compétences des sages-femmes n'a fait que s'élargir** : suivi gynécologique de prévention, vaccination, dépistage des infections sexuellement transmissibles, interruption volontaire de grossesse... sans que la formation n'ait été réformée en conséquence et se basant toujours sur des référentiels datant de **2011 pour le premier cycle** et **2013 pour le deuxième cycle**.

A cela s'ajoute, un volume horaire de formation **très important**, environ **1246 heures de plus en comparaison aux autres filières médicales** dont le cursus dure au minimum 6 ans. Le calcul est facile : **sur un rythme de 35h/semaine, 1246 heures représentent 36 semaines, soit quasiment une année scolaire**. Il est donc urgent de procéder à une réforme.

Le **report de soutenance des mémoires** de fin d'études est devenu récurrent dans la formation dû à un manque de temps durant les études. Surmené·e·s, les étudiant·e·s sont en incapacité de se consacrer pleinement à ce travail de recherche.

La **refonte des études de sages-femmes** et l'**ajout d'un troisième cycle** rendrait les études et le métier de sage-femme plus attractifs permettant de pallier le manque cruel d'effectifs, à l'heure où les étudiant·e·s fuient la formation.

La formation de sage-femme doit être **reconnue**, au même titre que le sont les autres formations médicales. Les futur·e·s professionnel·le·s demandent à être soutenu·e·s et formé·e·s de la meilleure façon possible. Il en va de **la santé des femmes, de leurs nouveaux nés** et **du monde de la périnatalité**.

## **Contacts:**

> Laura Faucher - Présidente de l'ANESF - presidence@anesf.com - 06.74.62.52.31





